



**PRÉFET  
DE LA SARTHE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction de la Coordination  
des Politiques Publiques  
et de l'Appui Territorial**

**Bureau de l'Environnement et de  
l'Utilité Publique**

**RÉCÉPISSÉ DE DÉCLARATION DE  
CHANGEMENT DE DENOMINATION  
SOCIALE**

<b>Déclaration :</b>	<b>Installation :</b>
<b>GAEC DU GRAND JAUNAY Le Grand Jaunay 72270 ARTHEZE</b>	<b>GAEC DU GRAND JAUNAY Le Grand Jaunay 72270 ARTHEZE</b>

Le Préfet de la Sarthe,  
Chevalier de la Légion d'honneur ;  
Chevalier de l'ordre national du Mérite

**Vu** le titre 1er du livre V du code de l'environnement, relatif aux installations classées pour la protection de l'environnement, notamment l'article R512-68 ;

**Vu** l'arrêté ministériel du 27 décembre 2013 modifié relatif aux prescriptions générales applicables aux installations relevant du régime de l'autorisation au titre des rubriques n° 2101 et 3660 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement ;

**Vu** l'arrêté préfectoral n° 03-5715 du 4 décembre 2003 autorisant le GAEC Mauboussin à procéder à l'extension de l'élevage avicole exploité aux lieux-dits « Le Grand Jaunay » et « La Saulaie » ;

**Vu** le dossier acte délivré au GAEC Mauboussin le 21 juillet 2021 relatif à son élevage avicole sous le régime de l'autorisation pour la construction d'un nouveau poulailler intégrant un élevage de volailles de chair label de Loué, en remplacement d'un bâtiment vétuste, pour un effectif total de 46 740 animaux maximum en présence simultanée répartis en 9 bâtiments (7 sur le site « Le Grand Jaunay » et 2 sur le site « La Saulaie ») ;

**Vu** le courriel de Madame Noémie LEROY du 6 juillet 2023 déclarant le changement de dénomination sociale du GAEC Mauboussin au 1<sup>er</sup> janvier 2021 pour devenir le GAEC du Grand Jaunay ;

**ACCUSE RÉCEPTION**

de la déclaration de changement de dénomination sociale au profit du GAEC du Grand Jaunay depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, relative à l'exploitation d'un élevage avicole, se situant aux lieux-dits « Le Grand Jaunay » et « La Saulaie » à Arthezé.

Cette installation a fait l'objet d'arrêté préfectoral et document administratif susvisés au titre de la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement.

Place Aristide Briand – 72041 LE MANS Cedex 9 –

Standard : 02 43 39 72 72 - Télécopie : 02 43 28 24 09 - Serveur vocal : 02 43 39 70 00

[www.sarthe.gouv.fr](http://www.sarthe.gouv.fr) – [pref-mail@sarthe.gouv.fr](mailto:pref-mail@sarthe.gouv.fr) – Twitter : @Prefet72 – Facebook : Prefecture de la Sarthe